

La gestion de l'eau et l'assainissement collectif ou non collectif - Unité d'Enseignement 8.2.

Modalités pratiques :

- Public : Agents de maîtrise, techniciens, encadrants, responsables, référents ou gestionnaires des services techniques
- Durée : 6 modules de 3 h 30 (21 h)
- Lieu : Université Rennes 2 – Campus Mazier – Saint-Brieuc
- Tarif : 380 € par agent

Planning 2015-2016

Calendrier à déterminer.

Les modules se déroulent le matin ou l'après-midi selon les horaires suivants :

Le matin : de 9 h à 12 h 30 ♦ L'après-midi : de 13 h 30 à 17 h

Intitulés et contenus des modules

UE 8.2.1 – Le contexte juridique et technique (3 h 30 - 1 module) :

- Un secteur très normé : contexte, lois, réglementation, directives, grands principes (« pollueur-payeur », « L'eau paye l'eau », principe de participation, principe de précaution), orientations, pouvoirs de police et responsabilités, les aspects économiques (prix, économie, limitation).
- Les acteurs publics et institutionnels (communes, structures intercommunales, établissements publics, départements, régions, bassins, France, Union Européenne, organisations internationales), les acteurs privés (usagers, associations, professionnels, entreprises, partenaires, financeurs).
- Les outils : SIG, télégestion, maintenance, supervision.

UE 8.2.2 – La prise en compte et la protection du milieu naturel (3 h 30 - 1 module) :

- Le contexte du bassin versant et les enjeux : eaux souterraines, eaux de surface, qualité des eaux brutes, normes, contexte réglementaire.
- Description des polluants : origines, normes, transferts.
- Mécanismes de transfert et temps de réponse.
- Actions préventives et correctives.
- Jeux des acteurs locaux et consultation.

UE 8.2.3 – L'eau potable (3 h 30 - 1 module) :

- La production : réglementation, acteurs, origines des polluants, normes, étapes du process, traitement (fil eau, fil boue).
- La distribution : réglementation, contraintes particulières, défense Incendie, étapes.
- L'exploitation d'un réseau.

UE 8.2.4 – La collecte et le traitement des eaux usées (3 h 30 - 1 module) :

- Etudes de zonage des eaux pluviales et des eaux usées : réglementation, interconnexion, contraintes particulières, PLU, schéma directeur d'assainissement, développement d'activité.
- L'assainissement collectif : collecte et traitement, réglementation, contraintes, gestion des rejets.
- L'assainissement non collectif : contexte réglementaire, types de fils de traitement, missions de service, contrôle des installations (diagnostic initial, contrôles périodiques), service aux usagers, responsabilités des usagers et de la collectivité.

UE 8.2.5 – Les réseaux (3 h 30 - 1 module) :

- Les différents types de réseaux : unitaires, séparatifs, eaux usées strictes et eaux pluviales strictes.
- L'exploitation du réseau : traitement, présentation du process, fil eau, fil boue, autosurveillance, travaux de réalisation, branchements.

UE 8.2.6 – La prise en compte de l'utilisateur (3 h 30 - 1 module) :

- L'explication du coût : approche sociale, analyse financière, prix (lecture de facture), économie d'eau.
- Investissements et taxes des financeurs : investissements, gestion du patrimoine, redevances, TVA, taxe pollution.

CAS PRATIQUES